



### ABÎMÉS PAR L'ICEBERG

Dans sa dernière lettre aux amis et bienfaiteurs en septembre 2005, Monseigneur Fellay cite la lettre de Monseigneur Lefebvre au Cardinal Ottaviani en 1966 comme étant « la ligne directrice » du dialogue avec Rome.

Et de conclure: « La nouvelle Messe, le Concile ne sont que la pointe de l'iceberg qui a frappé le navire de l'Église; l'esprit du concile vient du libéralisme, du protestantisme, finalement de cette révolte contre Dieu qui marque l'histoire des hommes jusqu'à la fin des temps. Quel serait le sens d'un accord qui consisterait à se laisser abîmer par l'iceberg? »

Monseigneur Lefebvre, le 11 juin 1988, envisageant un accord, décrivait les conséquences de cet esprit libéral et protestant, si nous n'étions pas bien fermes et solides dans la Foi et l'agir qu'elle implique.

« S'il y avait un arrangement (avec Rome), nous serions envahis par quantité de monde. « Maintenant que vous avez la Tradition et êtes reconnus par Rome, on va venir chez vous. » Il y a quantité de gens qui vont garder leur esprit moderne et libéral, mais qui viendront chez nous parce que cela leur fera plaisir d'assister de temps en temps à une cérémonie traditionnelle, d'avoir des contacts avec les traditionalistes. Et cela va être très dangereux pour nos milieux. Si nous sommes envahis par ce monde-là que va devenir la tradition? Petit à petit, il va y avoir une espèce d'osmose qui va se produire, une espèce de consensus. « Oh, après tout, la nouvelle messe, ce n'est pas si mal que ça, il ne faut pas exagérer. » Tout doucement, tout doucement on va finir par ne plus voir la distinction entre le libéralisme et la Tradition. C'est très dangereux. »

Ce danger n'est pas chimérique aujourd'hui.

Beaucoup se sont déjà habitués à des messes célébrées par des prêtres qui acceptent des accommodements dans la doctrine ou la soumission sans garantie aux autorités ecclésiastiques, le silence sur les documents conciliaires ou leur lecture authentique. D'autres, au contraire, suivent des pasteurs abandonnés à leur jugement, loin de tout lien hiérarchique qui les rattache à l'Église.

Ce n'est plus la Tradition de l'Église, ce n'est plus la Foi intégrale, librement prêchée, ce n'est plus l'exemple d'une adhésion d'intelligence et de cœur.

Pourtant, Monseigneur nous avait engagés à prendre nos distances avec prudence: « Alors quelle est notre attitude? Il est clair que tous ceux qui nous quittent ou qui nous ont quittés pour sédévacantisme ou parce qu'ils veulent être soumis à la hiérarchie actuelle de l'Église tout en espérant garder la Tradition, nous ne pouvons plus avoir de rapports avec eux. Ce n'est pas possible. Nous disons nous, que l'on ne peut pas être soumis à l'autorité ecclésiastique et garder la Tradition. Eux affirment le contraire. C'est tromper les fidèles. Nous avons beau les estimer, il n'est bien entendu pas question de les insulter, mais nous ne voulons pas entamer de polémiques et nous préférons ne plus avoir affaire avec eux. C'est un sacrifice à faire. Mais il n'a pas commencé aujourd'hui, il dure depuis vingt ans. » (Flavigny, décembre 1988)

C'est ce que firent les Vendéens et les Chouans face aux curés jureurs. Parfois même ces jureurs étaient leurs propres curés. Ils les avaient baptisés, confessés, mariés, sanctifiés. Et à cette époque, point de changement ni dans les rites, ni dans la morale mais seulement un point de doctrine qui regardait la constitution divine de l'Église. Dans la tourmente révolutionnaire, cela pouvait sembler bien éloigné des préoccupations quotidiennes. Mais ces paysans à la Foi vive croyait en l'Église. Ils rejetèrent les jureurs, préférant se passer de sacrements, de messe, d'églises, de pasteurs! Et le petit Jean-Marie Vianney fera sa première communion dans une grange derrière deux chars de foin!

« Tous ceux qui se séparent de nous, nous en sommes très affectés, mais on ne peut vraiment pas faire d'autre choix si nous voulons garder la Tradition. Nous devons être indemnes de compromission tant à l'égard des sédévacantistes qu'à l'égard de ceux qui veulent absolument être soumis à l'autorité ecclésiastique. Nous voulons demeurer attachés à Notre Seigneur Jésus-Christ. Or Vatican II a découronné Notre Seigneur. Nous, nous voulons rester fidèles à Notre Seigneur, roi, prince et dominateur du monde entier. Nous ne pouvons rien changer à cette ligne de conduite. » (Flavigny, décembre 1988)

De même, tous ceux qui prétendent aujourd'hui défendre la Tradition et la maintenir dans l'indépendance de nos évêques ne peuvent tenir. Cette allégeance, cette dépendance vis-à-vis de l'Évêque, c'est l'esprit de l'Église, aucun de ses membres ne peut s'en affranchir. Certes nos évêques ne jouissent à l'égard des âmes assoiffées que d'une d'une juridiction de suppléance, mais cela ne légitime pas un libre examen, une émancipation des règles d'agir dans l'Église. Il nous faut conserver l'esprit de l'Église à défaut de pouvoir jouir du recours à l'autorité compétente.

Exercer un ministère pastoral sans mandat d'aucune sorte, maintenir une vie religieuse sans inviter l'œil de l'évêque, prétendre rompre des vœux publics ou s'affranchir des liens d'un mariage qui semble nul sans jugement de l'évêque, fonder une école catholique sans autorisation ecclésiastique préalable, donner ou recevoir la confirmation des mains d'un prêtre sans raisons extrêmes, tout cela va contre l'esprit de l'Église. La crise de l'autorité n'autorise pas à vivre dans la crise, le désordre, l'indépendance, la révolution.

« Pour ma part, je suis convaincu que la Tradition ne peut subsister sans évêque traditionnel. Les fidèles et les prêtres ont besoin d'évêques. Vouloir maintenir et faire l'expérience de la Tradition sous des évêques modernistes et libéraux, c'est une utopie et un mensonge. C'est précisément ce qui m'a fait rompre les entretiens romains: la conviction qu'on ne voulait pas me donner un évêque traditionnel, pas de représentation valable à Rome. C'en était donc fini de la Tradition après mon décès et celui de Monseigneur de Castro Mayer. Un évêque n'est pas seulement celui qui accomplit matériellement un rite, fut-il traditionnel. Un évêque enseigne et sanctifie par sa doctrine et son exemple de la fidélité à la foi de toujours. » (Ecône, 29 janvier 1989)

L'iceberg n'est pas seulement dangereux pour ceux qui y sont réfugiés mais surtout pour ceux qui veulent naviguer autour, sur de frêles barques à la dérive, n'ayant d'autre guide que leurs propres yeux. Avec ou sans accord, il s'agit surtout, pour nous, de ne pas se faire abîmer par l'iceberg du libéralisme, du protestantisme et de la révolte!

## PAROLES DU CARDINAL CASTRILLON HOYOS

Au journal italien «30 Jours» du mois de septembre 2005:

- Eminence, quelle est la valeur de l'audience accordée par le pape au Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X ?

**L'audience fait partie d'un processus qui a commencé par une intervention très importante de celui qui était alors le cardinal Ratzinger, qui a signé avec Monseigneur Lefebvre un protocole d'entente avant que ce dernier ne décide de procéder aux consécrations épiscopales de 1988.**

- Monseigneur Lefebvre n'est pas revenu en arrière...

**Malheureusement, Monseigneur Lefebvre a maintenu sa décision de consacrer des évêques et cela a donc créé cette situation de détachement, même s'il ne s'agit pas formellement d'un schisme.**

- Ensuite, il n'y a pas eu de contacts officiels jusqu'au grand Jubilé de l'an 2000.

**Comme j'ai vu qu'ils étaient en pèlerinage à Rome et, en ma qualité de président de la Commission Pontificale Ecclesia Dei, j'ai invité à déjeuner les évêques ordonnés par Mgr Lefebvre pour une rencontre informelle, pour nous connaître. Ensuite, j'ai eu de nombreuses rencontres avec Son Excellence Mgr Fellay et avec d'autres membres de la Fraternité, des rencontres qui se sont toujours déroulées dans un climat très positif, au point que j'ai cru un moment que nous étions vraiment proches d'une pleine réconciliation.**

- Le Pape était-il au courant de ces contacts ?

**Non seulement Jean-Paul II était toujours mis au courant de tout, et le Saint-Père en personne a même accordé, dans sa chapelle privée, un bref entretien à Mgr Fellay et au supérieur (à l'époque) de la communauté de la Fraternité à Albano Laziale, le Père Michel Simoulin. Il ne s'agissait pas d'un véritable dialogue, mais, à cette occasion, le pape a souhaité que le dialogue puisse être repris et il leur a donné sa bénédiction.**

- Vous avez dit tout à l'heure avoir pensé que la réconciliation était imminente : qu'est-il donc arrivé ?

**J'ai eu la sensation que Mgr Fellay et ses collaborateurs éprouvaient une sorte de peur comme si Rome était en train de leur tendre**

**un piège. Comme si le Saint-Siège avait l'intention de les absorber pour empêcher ensuite toute possibilité de célébrer la messe de Saint Pie V et pour réduire au silence leurs critiques bien connues par rapport à certains développements et à certaines interprétations qui ont succédé au Concile Vatican II. Il n'y a donc pas eu de réconciliation, mais le dialogue a continué.**

- Et pourtant, dans ce contexte, il y a eu en 2001 la réconciliation avec le groupe brésilien proche de la Fraternité, actuellement dirigé par Mgr Fernando Arêas Rifan qui a été élu en 2002 par le Saint-Siège comme évêque et titulaire de l'Administration apostolique personnelle de Saint-Jean-Marie-Vianney de Campos.

**Dans ce cas, la situation était très différente. Tandis que la Fraternité Saint Pie X est une association non reconnue, desservie par des évêques qui se disent « auxiliaires », il n'en était pas ainsi pour l'évêque Castro Mayer. Lorsque celui-ci a renoncé au diocèse, il a été suivi par une cinquantaine de prêtres qui entretenaient de fait une organisation parallèle au diocèse. Et lorsque Mgr Castro Mayer est mort, un de ces prêtres a été consacré évêque par un des évêques qui suivaient Mgr Lefebvre. Mais au moment de demander la réconciliation et, grâce à Dieu, cet évêque, Mgr Rangel, et ses prêtres (parmi lesquels se trouve l'actuel évêque administrateur apostolique, Mgr Rifan) ont reconnu que les conditions, qualifiées à l'époque « de nécessité » par Mgr Lefebvre pour justifier la consécration d'évêques sans mandat apostolique, n'existaient plus. Ceci a été possible parce que le pape avait manifesté sa volonté de leur accorder l'usage du rite tridentin, en reconnaissant leur particularité. De leur côté, ils ont reconnu la validité du nouveau rite de la messe et la légitimité de Vatican II, tout en proposant de maintenir une discussion respectueuse et honnête sur certaines interprétations de ces textes et sur certains développements survenus après Vatican II.**

- Pensez-vous que la solution adoptée par Campos a réussi ?

**Les faits le confirment. Grâce à Dieu les fidèles et les prêtres du diocèse et de l'administration coexistent fraternellement ; les deux évêques se rencontrent fréquemment pour la coordination nécessaire et, en plus, une dizaine d'évêques brésiliens ont déjà signé des conventions avec l'administration pour assis-**

**ter les fidèles de leurs diocèses qui aiment l'ancienne liturgie.**

- Mais il s'est agi d'une solution qui n'a pas plu aux dirigeants de la Fraternité...

**Oui. La solution de Campos a représenté un moment délicat, parce que la Fraternité s'est montrée contrariée. Mais pour moi, il s'est agi d'un fait providentiel parce qu'il montrait une voie possible pour résoudre plus largement le problème.**

...

- Après l'audience, un cardinal qui fait autorité a enjoint la Fraternité à reconnaître la légitimité de l'actuel pontife...

**Ceci prouve malheureusement qu'à l'intérieur de l'Église, y compris à des niveaux élevés, on n'a pas toujours une connaissance complète de la réalité de la Fraternité. La Fraternité a toujours reconnu en Jean-Paul II, et maintenant en Benoît XVI, le successeur légitime de Saint Pierre. Ceci n'est pas un problème. Si par ailleurs, il existe des réalités traditionalistes qui ne reconnaissent pas les derniers papes (ceux qu'on appelle des « sédévacantistes »), c'est une autre question qui ne concerne pas la Fraternité Saint Pie X.**

- On sait que la Fraternité Saint Pie X demande au Saint-Siège une libéralisation de la messe tridentine et une déclaration attestant que cette liturgie n'a jamais été abolie.

**La messe de Saint Pie V n'a jamais été abolie. En ce qui concerne la libération, je vous rappelle que s'est tenue, sous le pontificat de Jean-Paul II, une réunion de tous les chefs de dicastères de la Curie et que très rares étaient ceux qui étaient hostiles à cette requête. Il serait dangereux de créer une opposition entre l'ancien rite et le nouveau. La liturgie ne peut pas être un champ de bataille...**

*A la télévision italienne TV Canal 5, le 13 novembre 2005:*

**Nous ne sommes pas face à une hérésie. On ne peut pas dire en termes corrects, exacts ou précis qu'il y ait un schisme. Il y a, dans le fait de consacrer des évêques sans le mandat pontifical, une attitude schismatique. Ils sont à l'intérieur de l'Église. Il y a seulement le fait qu'il manque une pleine, une plus parfaite – comme cela a été dit durant la rencontre avec Monseigneur Fellay – une plus pleine communion, parce que la communion existe.**

## **POURQUOI NON AU N.O.M. ?**

1. Parce que la nouvelle messe n'est pas une profession de foi catholique sans équivoque (ce qu'est la messe traditionnelle), elle est ambiguë et protestante. Donc puisque nous prions selon ce que nous croyons, il s'ensuit que nous ne pouvons pas prier avec la nouvelle messe à la manière protestante et croire encore comme des catholiques !

2. Parce que les changements n'étaient pas de petits détails mais avaient en fait « *trait à une rénovation fondamentale... un changement total... une nouvelle création* ». (M<sup>gr</sup> A. Bugnini, coauteur de la nouvelle messe)

3. Parce que la nouvelle messe nous amène à croire « *que les vérités... peuvent changer ou être traitées comme si elles n'existaient pas, sans qu'il y ait infidélité envers le dépôt sacré de la doctrine à laquelle la foi catholique est liée à jamais* ».\*

4. Parce que la nouvelle messe « *s'éloigne de façon impressionnante de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXII<sup>ème</sup> session du Concile de Trente qui, en fixant les « canons », a fourni une « barrière insurmontable pour toute hérésie qui s'attaquerait à l'intégrité des Saints Mystères* ».\*

5. Parce que la différence entre les deux messes n'est pas purement de détail ou de simple modification de cérémonie, mais « *tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure (dans la nouvelle messe), pour autant qu'elles y trouvent encore une place* ».\*

6. Parce que les « *récentes réformes ont suffisamment démontré que de nouveaux changements dans la liturgie ne pourront pas se faire sans conduire au désarroi le plus total des fidèles qui manifestent déjà des signes de troubles et de diminution de la foi* ».\*

7. Parce qu'en des temps de confusion tels que les nôtres, nous sommes guidés par les paroles de Notre Seigneur :

« *Vous les connaîtrez à leurs fruits* ». Les fruits de la nouvelle messe sont : une baisse de 30 % dans l'assistance à la messe du dimanche aux USA (NYTimes, 24/5/75), 43 % de baisse en France (Cardinal Marty), 50 % de baisse en Hollande (NYTimes, 5/1/76).

8. Parce que « *dans la meilleure part du clergé le résultat pratique (de la nouvelle messe) est une torturante crise de conscience...* »\*.

9. Parce que, moins de 7 ans après l'introduction de la nouvelle messe, les prêtres dans le monde sont passés de 413 438 à 243 307... une baisse de près de 50 % ! (Statistiques du Saint-Siège).

10. Parce que « *les raisons pastorales avancées pour justifier une telle rupture avec la tradition... ne nous semblent pas suffisantes* ».\*

11. Parce que la nouvelle messe ne manifeste pas la foi dans la présence réelle de Notre Seigneur, la messe traditionnelle la manifeste sans équivoque.

12. Parce que la nouvelle messe établit une confusion entre la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie et sa présence mystique parmi nous (se rapprochant de la doctrine protestante).

13. Parce que la nouvelle messe brouille ce qui devrait être une différence bien marquée entre le sacerdoce hiérarchique et le sacerdoce commun des fidèles (comme le fait le

protestantisme).

14. Parce que la nouvelle messe favorise la théorie hérétique selon laquelle c'est la foi du peuple et non les paroles du prêtre qui rend le Christ présent dans l'Eucharistie.

15. Parce que l'insertion de la « Prière des fidèles » luthérienne dans la nouvelle messe suit et promeut l'erreur que tous les fidèles sont prêtres.

16. Parce que la nouvelle messe supprime le Confiteor du prêtre, le rend collectif - avec le peuple -, promouvant ainsi le refus de Luther d'accepter l'enseignement catholique selon lequel le prêtre est juge, témoin et intercesseur avec Dieu.

17. Parce que la nouvelle messe nous donne à entendre que le peuple concèlèbre avec le prêtre, ce qui va à l'encontre de la théologie catholique.

18. Parce que six ministres protestants ont collaboré à l'élaboration de la nouvelle messe : George, Jasper, Shepher, Kunneth, Smith et Thurian.

19. Parce que de même que Luther a supprimé l'offertoire - parce qu'il exprimait très clairement le caractère sacrificiel et propitiatoire de la messe - de même les inventeurs de la nouvelle messe l'ont supprimé, le réduisant à une simple préparation des oblats.

20. Parce qu'on a retiré suffisamment de théologie catholique pour que les protestants puissent utiliser le texte de la nouvelle messe sans difficulté, tout en gardant leur antipathie pour la véritable Église Catholique Romaine. Le ministre protestant Thurian (co-consulteur pour le projet de la nouvelle messe) a dit qu'un fruit de la nouvelle messe « *sera peut-être que des communautés non catholiques pourront célébrer la Cène du Seigneur en utilisant les mêmes prières que l'Église catholique.* » (La Croix, 4/03/69)

21. Parce que le ton narratif de la consécration dans la nouvelle messe implique que c'est seulement un mémorial et non un vrai sacrifice (thèse protestante).

22. Parce que, par de graves omissions, la nouvelle messe nous amène à croire que c'est seulement un repas (doctrine protestante) et non pas un sacrifice pour la rémission des péchés (doctrine catholique).

23. Parce que les changements tels que : la table au lieu de l'autel, l'orientation face au peuple au lieu du tabernacle; la communion dans la main, etc. vont dans le sens des doctrines protestantes (par ex. la messe n'est qu'un repas ; le prêtre n'est qu'un président de l'assemblée ; l'Eucharistie n'est pas le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de Jésus-Christ, mais simplement un morceau de pain, etc.)

24. Parce que les protestants eux-mêmes ont dit: « *les nouvelles prières eucharistiques catholiques ont abandonné la fausse (sic) perspective d'un sacrifice offert à Dieu* ». (La Croix, 10/12/69)

25. Parce que nous sommes confrontés au dilemme : soit nous devenons protestants en rendant un culte avec la nouvelle messe, soit nous préservons la foi catholique en adhérant fidèlement à la messe traditionnelle, la messe de toujours.

26. Parce que la nouvelle messe a été faite selon la définition protestante de la messe : « *La Cène du Seigneur ou messe est la synaxe sacrée ou assemblée du peuple de Dieu qui se rassemble sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur.* » (§7 de l'*Institutio generalis*, définissant la nouvelle messe, 6/4/69).

27. Parce qu'au moyen d'ambiguïtés, la nouvelle messe prétend plaire aux catholiques tout en plaisant aux protestants; ainsi elle parle un double langage et elle offense Dieu qui a en horreur cette sorte d'hypocrisie « *Maudits soient... les hommes au langage double car ils détruisent la paix d'un grand nombre* ». (Sirach)

28. Parce que les belles hymnes catholiques si familières aux peuples qu'elles avaient inspirés pendant des siècles, ont été mises aux ordures et remplacées par de nouvelles hymnes de tendance fortement protestante, accentuant encore davantage l'impression que l'on n'assiste plus à un office catholique.

29. Parce que la nouvelle messe contient des ambiguïtés qui favorisent de façon subtile l'hérésie, ce qui est plus dangereux que si elle était clairement hérétique puisque une semi hérésie ressemble à moitié à la vérité !

30. Parce que le Christ n'a qu'une seule Épouse, l'Église catholique, et son culte ne peut pas servir également des religions qui lui sont hostiles.

31. Parce que la nouvelle messe suit la forme de la messe anglicane hérétique de Cranmer, et que les méthodes utilisées pour la promouvoir reprennent précisément les méthodes des hérétiques anglais.

32. Parce que notre Sainte Mère l'Église a canonisé les nombreux martyrs anglais qui furent tués pour avoir refusé de participer à une messe semblable à la nouvelle messe !

33. Parce que les protestants qui se sont convertis au catholicisme sont scandalisés de voir que la nouvelle messe est la même que celle à laquelle ils assistaient en tant que protestants. L'un d'eux, Julien Green, demande : « Pourquoi nous sommes-nous convertis ? »

34. Parce que les statistiques montrent une grande baisse des conversions au catholicisme à la suite de l'utilisation de la nouvelle messe. Les conversions qui atteignaient les 100 000 par an aux USA, ont diminué jusqu'à moins de 10 000 ! Et le nombre de personnes qui quittent l'Église excède de beaucoup celui de ceux qui y entrent.

35. Parce que la messe traditionnelle a forgé de nombreux saints. « *Des saints innombrables ont été nourris abondamment avec la piété convenable envers Dieu par elle...* » (Pape Paul VI, Const. Apost. Missale Romanum).

36. Parce que la nature de la nouvelle messe est telle qu'elle facilite les profanations de la Sainte Eucharistie, qui se produisent avec une fréquence jamais connue avec la messe traditionnelle.

37. Parce que la nouvelle messe, en dépit des apparences, véhicule une foi nouvelle, et non la foi catholique. Elle véhicule le modernisme et suit exactement la tactique du modernisme, utilisant une terminologie vague pour insinuer et faire avancer l'erreur.

38. Parce qu'en introduisant des variations à option, la nouvelle messe sape l'unité de la liturgie, chaque prêtre étant autorisé à la modifier à son gré, sous prétexte de créativité. Un désordre en résulte inévitablement, accompagné d'un manque de respect et ainsi d'irrévérence.

39. Parce que beaucoup de bons théologiens catholiques, de canonistes et de prêtres n'acceptent pas la nouvelle messe, et affirment qu'ils ne peuvent la célébrer avec une bonne conscience.

40. Parce que la nouvelle messe a éliminé des choses tel-

les que : les genuflections (il n'en reste que trois), la purification des doigts du prêtre dans le calice, la préservation de tout contact profane des doigts du prêtre après la consécration, les pierres d'autel consacrées et les reliques, les trois nappes d'autel (réduites à une), ce qui manifeste « à quel point la foi dans le dogme de la présence réelle est outrageusement - bien qu'implicitement - répudiée ».\*

41. Parce que la messe traditionnelle, enrichie par des siècles de tradition sacrée, a été codifiée (non pas inventée) par un pape qui était un saint, Pie V ; tandis que la nouvelle messe a été artificiellement fabriquée par six ministres protestants et un franc-maçon du 33<sup>ème</sup> degré, à savoir M<sup>gr</sup> A. Bugnini qui fut plus tard exilé du Vatican à cause de ses liens avec la franc-maçonnerie.

42. Parce que les erreurs de la nouvelle messe qui se trouvent accentuées dans la version vernaculaire sont présentes même dans le texte latin original.

43. Parce que la nouvelle messe, avec ses ambiguïtés et son esprit permissif, nous expose à la colère de Dieu en facilitant le risque de consécrations invalides. « *Les prêtres dans un avenir proche, qui n'auront pas reçu la formation traditionnelle, et qui s'appuieront sur le Novus Ordo Missæ avec l'intention de « faire ce que l'Église fait », consacreront-ils validement ? Il est permis d'en douter !* » \*

44. Parce que l'abolition de la messe traditionnelle rappelle la prophétie de Daniel (VIII-12) : « *Et il lui fut donné pouvoir contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés du peuple* », et la remarque de St Alphonse de Liguori : Parce que la messe est la meilleure et la plus belle des choses qui existe dans l'Église ici-bas, le diable a toujours cherché - au moyen des hérétiques - à nous en priver.

45. Parce que dans les endroits où la messe traditionnelle est préservée, la foi et la ferveur des fidèles sont plus grandes. Tandis que le contraire est vrai là où règne la nouvelle messe (Rapport sur la messe, diocèse de Campos, Roma, Buenos Aires n° 69, 8/81).

46. Parce qu'avec la nouvelle messe viennent aussi un nouveau catéchisme, une nouvelle morale, de nouvelles prières, un nouveau code de droit canon, un nouveau calendrier, -en un mot, une NOUVELLE EGLISE-, une complète révolution par rapport à ce qui était. « *La réforme liturgique... ne vous laissez pas tromper, c'est là que commence la révolution* ». (M<sup>gr</sup> Dwyer, archevêque de Birmingham, porte-parole du synode épiscopal).

47. Parce que la beauté intrinsèque de la messe traditionnelle attire les âmes par elle-même, tandis que la nouvelle messe dépourvue d'attraction en elle-même, doit inventer des nouveautés et des spectacles pour attirer les gens.

48. Parce que la nouvelle messe rassemble de nombreuses erreurs condamnées par le pape Pie XII (ex. : l'autel en forme de table. Voir *Mediator Dei*).

49. Parce que la nouvelle messe tente de transformer l'Église catholique en une nouvelle église oecuménique embrassant toutes les idéologies et toutes les religions -le bien et le mal, la vérité et l'erreur-, finalité dont ont longtemps rêvé les ennemis de l'Église catholique.

50. Parce que la nouvelle messe, en supprimant les saluts et la bénédiction finale quand le prêtre célèbre seul, manifeste un refus et une absence de foi dans le dogme de la communion des saints.

51. Parce que l'autel et le tabernacle sont maintenant sé-

parés, marquant ainsi une division entre le Christ prêtre et victime sur l'autel et réellement présent dans le tabernacle, « *deux réalités qui par leur nature même doivent rester ensemble* ». (Pie XII).

52. Parce que la nouvelle messe ne constitue plus un culte vertical entre Dieu et l'homme, mais plutôt un culte horizontal entre l'homme et l'homme.

53. Parce que la nouvelle messe, bien que se conformant en apparence aux dispositions du concile Vatican II, s'oppose en réalité à ses instructions, puisque le concile lui-même a déclaré son désir de conserver et de promouvoir le rite traditionnel.

54. Parce que la messe traditionnelle latine du pape Saint Pie V n'a jamais été légalement abrogée et, en conséquence, demeure un véritable rite de l'Église Catholique Romaine au moyen duquel les fidèles peuvent remplir leur obligation dominicale.

55. Parce que le pape Saint Pie V a accordé un indult à perpétuité, valide « pour toujours », pour célébrer la messe traditionnelle librement, licitement, sans scrupule de conscience, sans punition, sentence ou censure (Bulle *Quo primum*).

56. Parce que le pape Paul VI, en promulguant la nouvelle messe, a déclaré lui-même : « *Le rite... en lui-même n'est pas une définition dogmatique* ». (19/XI/69)

57. Parce que le pape Paul VI, quand le cardinal Heenan d'Angleterre lui a demandé s'il abrogeait ou interdisait la messe tridentine, a répondu : « *Ce n'est pas notre intention d'interdire absolument la messe tridentine* ».

58. Parce que dans le « *Libera nos* » de la nouvelle messe, la Sainte Vierge, les apôtres et tous les saints ne sont plus mentionnés, leur intercession n'étant ainsi plus demandée, même en temps de péril.\*

59. Parce que dans aucune des trois nouvelles prières eucharistiques (de la nouvelle messe) il n'y a de référence à l'état de souffrance de ceux qui sont morts, dans aucune d'elles il n'y a la possibilité d'un Memento particulier ; on s'aperçoit ainsi la foi dans la nature rédemptrice du Sacrifice.\*

60. Parce que nous reconnaissons l'autorité suprême du Saint Père dans son gouvernement universel de la Sainte Église, mais que nous savons que même cette autorité ne peut pas nous imposer une pratique qui est si clairement contre la foi: une messe qui est équivoque et qui favorise l'hérésie et en conséquence qui déplaît à Dieu.

61. Parce que, comme l'a affirmé le Concile Vatican I, « *le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre, pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais, pour qu'avec son assistance, ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi.* » (DzH 3070)

62. Parce que l'hérésie, ou tout ce qui favorise clairement l'hérésie, ne peut pas être matière à obéissance. L'obéissance est au service de la foi et non la foi au service de l'obéissance ! Ainsi donc, dans le cas concerné, « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* ». Actes V-29

\**Bref examen critique des Cardinaux Ottaviani et Bacci*

***Compilation réalisée (avant 2002) par les prêtres du diocèse de Campos au Brésil***



### EN PLEINE VIE !

**A**près une année scolaire chargée en événements de toutes sortes, les vacances sont bienvenues pour petits et grands.

Vingt et un scouts marins et quatorze louveteaux partent en Bretagne rejoindre ceux de Mantes-la-Jolie et de St Malo, sous la houlette de Messieurs les Abbés Chrissentment, Vassal et Duverger. Les 130 enfants des camps plantent la tente autour d'un vieux manoir breton et d'une chapelle du XI<sup>e</sup> siècle dédiée à Sainte Anne. Plusieurs font leur promesse et tous reviennent enthousiastes de cette inoubliable échappée bretonne.



siastes de cette inoubliable échappée bretonne.

Dans la foulée, les jeunes du MJCF partent en Croatie, destination insolite et découverte d'un pays qui, sortant de la guerre, n'a pas encore subi les ravages du tourisme. Ce camp est surtout le moment propice aux conversions de jeunes. A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, ceux-ci découvrent qu'il est possible et même nécessaire de croire en Dieu et de l'aimer ! Ayant navigué jusqu'ici sans boussole, ils reviennent désireux de se former, de vivre en vrais chrétiens... tandis qu'autour d'eux, la tempête fait rage. Au chef d'équipe de leur faire comprendre aussi que la vie chrétienne s'établit autour de l'autel.

Le 22 août, plusieurs familles bordelaises se retrouvent à Fátima, à l'appel de la Fraternité Saint Pie X, pour un pèlerinage en réparation des péchés commis par l'œcuménisme ravageur. Moments de grande ferveur et de piété pour des milliers de pèlerins venus des cinq continents... qui se heurtent de plein fouet au charivari organisé par les autorités du sanctuaire ! L'œcuménisme tous azimuts n'a pas l'air de tolérer ceux qui croient que l'Église Catholique est la seule arche du salut. A la demande de notre Prieur, un chapelet spécial est récité à la Capelhina pour réparer les scandales vécus à Bordeaux : une bonne soixantaine de personnes se retrouvent au rendez-vous.

La communauté des sœurs a accueilli une quatrième religieuse, sœur Marie-Émérentienne, gabonaise, heureux fruit des efforts soutenus de nos prêtres dans cette belle mission où ils oeuvrent sur les pas de

Monseigneur LEFEBVRE .

Par ailleurs, durant l'été, nous avons reçu au Prieuré, le Père François FRANKOWIAK . A 65 ans, ce religieux cistercien polonais a découvert la Tradition après quelque temps passé auprès de nos missionnaires pour les pays de l'Est, à Varsovie. Il a décidé de rejoindre les moines bénédictins de Bellaigues. Ceux-ci l'accepteront bien volontiers, dès qu'il saura parler le français. Aussi, assistons-nous, tous les jours, aux efforts soutenus et fructueux du Père pour acquérir notre langue. Très attentionné, il est édifiant de délicatesse et de dévouement. Outre la vie de communauté, à laquelle il apporte un soutien régulier dans la prière, il participe à notre ministère en assurant quelques horaires de messe.

Nos quatre séminaristes à Ecône ont repris leurs études et une cinquième vocation, Amaury GRAFF, est entré au séminaire de Flavigny. Il devrait prendre la soutane le 2 février prochain avec 21 de ses compagnons. Nous aurons la joie de les voir rentrer dans leurs familles pour Noël.

Par ailleurs, après quelques semaines de préparation auprès de la communauté des Rédemptoristes d'Écosse, fidèles à la Tradition, Florian GAUTIER, est entré au monastère bénédictin de Bellaigues. Nous gardons très présentes dans notre prière toutes ces vocations, redoublant nos invocations auprès du Maître de la moisson afin qu'il envoie de saints ouvriers.

Dimanche 11 septembre, après la messe, les familles se réunissent pour un pique-nique de rentrée à l'ombre des tilleuls du Prieuré Sainte-Marie. C'est ce jour-là que, pour la 1<sup>ère</sup> fois, les Jeannettes, mises sous la protection de la bienheureuse Jacinthe de Fátima, font leur apparition. Les Louveteaux montrent, sur grand écran, des photos de leur camp. Quant aux Cadets, le diaporama de leurs activités nautiques... et autres a étonné et amusé plus d'un parent. La troupe grossit puisqu'ils ouvrent leur troisième équipage.

Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, les journées des Associations, à Paris, ont réservé bon accueil à la cuvée du centenaire de la naissance de Mgr Lefebvre : un petit Saint Emilion vendu par d'aimables hôtes (merci !) fait la joie des Parisiens.

Le lendemain, l'école Saint-Georges ouvre ses portes, en la fête de la Sainte de la petite voie d'enfance ! De grands changements d'effectifs. Il manque 50 enfants et tout le corps professoral a été renouvelé. Quatre vaillantes bénévoles vont assurer la classe. Merci à St Georges ! Les grands élèves sont contents de se retrouver et fiers de leur statut d'aînés de l'école. Les plus petits pleurent en voyant s'éloigner leurs parents et jaugent du coin de l'oeil leur maîtresse : sera-t-elle gentille, comment





vais-je pouvoir l'attendrir ? Rien de bien nouveau, en somme... Pourtant, on note des améliorations de pédagogie à tous les niveaux, et puis le développement des activités manuelles, des cours de chant et du théâtre : les enfants préparent l'émouvante « Pastorale des Santons de Provence » qu'ils joueront le 14 janvier : un rendez-vous à ne pas manquer ! On lit sur le visage des enfants la joie de vivre, vrai salaire pour les maîtresses et leur directrice ! Alors, ni ressentiment ni animosité. Mais la leçon est claire pour tous : une école ne peut fonctionner que sur la confiance réciproque.

9 octobre : notre pèlerinage à l'Île Madame I



## Pour les vocations: L'Île Madame 2005

Cette année, c'est un groupe de 200 pèlerins qui était au départ de cette marche recueillie au milieu de ce grand cimetière de prêtres. Belle augmentation, nous n'étions que 120 l'année dernière. Tout au long de la journée des pèlerins nous ont rejoints et nous étions, ainsi, 400 à assister à la messe pontificale qui clôturait cette journée. Elle fut très parfaitement servie par les 15 séminaristes que M. l'Abbé de JORNA, directeur du séminaire d'Ecône avait bien voulu envoyer. Son Excellence Monseigneur FELLAY en profita pour expliquer lui-même, les détails et perspectives de son audience avec le Saint Père.

Les bienfaiteurs de l'école sont pleins de courage pour soutenir des finances plus que fragiles :

Des lotos à Bruges. Celui du 12 novembre fut un franc succès : 200 participants. Nous préparons déjà activement celui du 4 février. Merci à tous ceux qui apportent des lots. Les organisateurs sont infatigables.

Bonne reprise de l'Atelier Saint-Georges qui, dans un climat charitable et paisible, offre à la vente des produits et cadeaux faits mains au profit de l'école. Les ventes sur trois jours à l'école ont été très bénéfiques. Une autre a lieu à Saintes le 11 décembre et, le 18 décembre, à Notre Dame-du-Bon-Conseil, l'Atelier propose des chocolats et des confiseries à réserver pour Noël!

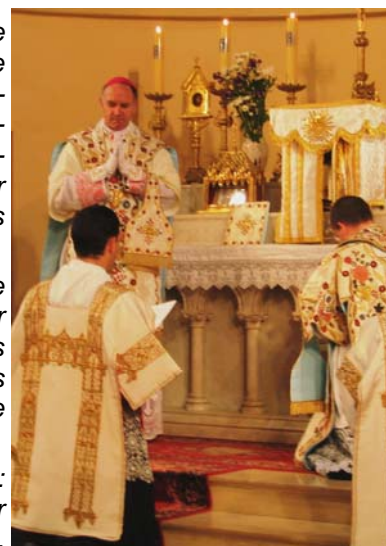
Le 23 octobre, nous nous joignons aux 7 500 pèlerins venus prier Notre Dame à Lourdes. L'église Saint-Pie-X, que le Recteur des sanctuaires a réservée à la Tradition, est remplie, la procession du Saint Sacrement et la bénédiction des malades furent plusieurs heures. On remarque les enfants des écoles secondaires et les Cadets qui brancardent les malades pendant trois jours entre les hôpitaux et le sanctuaire : ils réalisent ce que signifie « l'honneur de servir ». Le Groupe Henri de la Rochejacquelin est venu en force avec son aumônier, M. l'abbé Guionin. Tous ces jeunes ont pu faire eux-mêmes l'expérience que la Tradition, autour de

la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, est en pleine vitalité. La dérive sectaire, créée par des oiseaux de mauvaises augures, n'existe que pour ceux qui n'ont plus ni lois ni rives !

Les cours de formation ont repris pour éclairer les intelligences et soutenir les volontés car « on aime mieux ce qu'on connaît bien ».

Cours de doctrine :  
catéchisme pour  
petits et grands,  
pour jeunes et  
maîtrises scoutées...

Cours de spiritualité : recollections mensuelles,



conférences de l'Avent, adoration des 1<sup>ers</sup> vendredis du mois, méditation pour les 1<sup>ers</sup> samedis...

Quatre conférences de l'Avent sur les Prophéties qui annoncèrent et préparèrent la venue du Sauveur.

8 décembre : Au séminaire de Flavigny, M. l'abbé Kinney fait son engagement définitif dans la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, devant notre Supérieur Général. C'est pour nous ce qui correspond aux vœux solennels des grands Ordres, c'est ce mariage sans retour avec une famille de l'Église pour y travailler selon le bon plaisir de Dieu. Nos prières ont accompagné notre abbé





### QUAND FAMILLE ET ÉCOLE DIVORCENT

**L**es dommages incommensurables qui résultent du divorce légal ou simplement moral entre père et mère - on les a signalés tant de fois - résultent aussi, avec moins de gravité sans doute, du divorce entre la famille et le collège. C'est à dessein que nous employons ici le mot divorce pour caractériser la mésentente entre les parents et les maîtres. Car c'est un fait avéré depuis longtemps, que ces deux conjoints, famille et collège, lorsque leur influence sur l'enfant est divisée, opposée, contradictoire, sont aussi paralysés dans leur œuvre que deux époux divorcés. On accuse parfois l'enseignement libre de ne pas produire tous les fruits qu'on puisse espérer d'une si rare union du Christianisme et de l'Humanisme. Mais on perd trop souvent de vue ce fait certain ; s'il est combattu par l'esprit qui règne dans la famille, l'esprit des maîtres, parce qu'il est le plus faible, est généralement vaincu.

Ils seraient donc victimes d'une grande illusion les parents qui se croiraient dispensés, par l'existence de bons collèges catholiques, du devoir impérieux de travailler eux-mêmes à l'éducation de leurs enfants. Dès lors la question pratique, toujours la même, se pose : l'éducation est-elle une chose qui s'improvise ou un art qui s'apprend ? Sans aucun doute, il est plus facile d'être bon ingénieur, bon avocat, bon médecin, que bon père et bonne mère, c'est à dire bon éducateur. Il faut donc se former.

Dans son roman *La Barrière*, René Bazin explique, par le divorce dont nous venons de parler, comment le jeune Félicien Limerel perdit peu à peu la foi, et avec elle, tous les bonheurs d'un mariage chrétien irréalisable. Dans le cœur irrité du jeune homme, « toute sa jeunesse se levait ; toutes les années, témoins successifs, venaient déposer. Elles disaient : « Que vois-tu ? Comment pourrais-tu être un homme de foi ?... Le collège où tu as été d'abord demi-pensionnaire, et, pour finir, externe, donnait à l'enseignement religieux une place mesu-

rée, suffisante si les parents prenaient soin de faire répéter la leçon, de l'expliquer, de la montrer surtout vivante en eux. Il y avait plusieurs prêtres zélés, qui tâchaient de mettre un peu de divin dans ces esprits tout occupés du monde, saturés de bruit, troublés par la rue, les journaux, les affiches, les théâtres, les livres. Mais on pouvait tout dire et tout sous-entendre chez toi, dans les dîners, les soirées, les visites et les thés. Ta mère désapprouvait au fond, mais par politesse, elle souriait quand un des passants du monde soutenait un paradoxe, attaquait le cléricisme en se déclarant respectueux de la foi, plaisantait les dévots, le scapulaire ou les indulgences, se déclarait hostile aux Jésuites ou aux « moines d'affaires » comme il disait, ou racontait quelque histoire grasse. M. Victor Limerel ne croyait pas avancer une sottise, quand il affirmait qu'il avait assez d'honnêteté pour se passer de philosophie. Il ne songeait pas à la petite âme qui entendait tout, qui voyait vivre, et apprenait à vivre à côté du Credo qu'on récite. Et voilà ta jeunesse ! »

La science de l'éducation n'est pas infuse du jour où l'on a un enfant dans les bras. C'est un art qui s'apprend, et qui s'apprend avec peine et patience.

On entend dire parfois qu'un peu de bon sens y suffit. Mais tout le monde se réclame du bon sens pour ou contre les habitudes routinières. Voltaire avait raison d'appeler le bon sens : raison grossière, raison commencée, première notion des choses ordinaires, état moyen entre la stupidité et l'esprit. Si le bon sens n'est pas médecin pour le corps, il ne l'est pas non plus pour l'esprit, pour le caractère, pour l'âme.

On a donné de merveilleuses méthodes pratiques pour simplifier et organiser le travail culinaire et ménager, on entoure de soins très précis les rosiers des jardins, on étudie à fond les questions d'espèces de terrain, d'atmosphère, de chaleur, de lumière, que sais-je ! Et l'enfant, cette petite plante précieuse et délicate, qui mérite tous les soins et tous les sacrifices, on



l'élève à tâtons, sans se préoccuper de son terrain, de sa réceptivité, du climat moral qui lui est nécessaire, de ses possibilités et de ses impossibilités. On l'éduque au petit bonheur, sans même connaître l'A. B. C. des méthodes.

La formation des enfants pose une série de problèmes où le bon sens ne voit goutte : problème de l'équilibre nerveux, problème de la première formation de l'esprit, problème de la pureté, problème de l'orientation intellectuelle, problème de la vocation, problème de la formation de l'âme et du caractère. Les plus gros problèmes de la vie sont du ressort des parents. Le meilleur bon sens est celui qui nous dit : Travaillons, prenons de la peine. « Tandis qu'une grande partie des choses qu'on apprend, remarque avec justesse Herbert Spencer, sont relativement de peu de valeur, une masse de connaissances souverainement importantes à acquérir sont complètement négligées... »

« L'éducation physique, morale, intellectuelle de l'enfance est terriblement défectueuse, et elle est en grande partie telle, parce que les parents sont étrangers à la science, qui seule pourrait les éclairer dans cette œuvre. Qu'attendre quand on voit entreprise la solution d'un des problèmes les plus compliqués qui existent par des personnes qui n'ont jamais songé à s'enquérir des principes sur lesquels cette



solution repose ? Il faut un long apprentissage pour faire un soulier, pour bâtir une maison, pour manœuvrer un navire, pour conduire une locomotive. Croit-on que le développement corporel et intellectuel d'un être humain soit chose comparativement si simple que la première personne venue puisse y présider sans aucune étude préalable ? S'il n'en est pas ainsi, si l'on accorde que le processus de ce développement est... le plus complexe qui existe dans la nature, et si la tâche de le seconder est d'une extrême difficulté, n'est-ce pas une folie que de ne point préparer l'homme à l'accomplissement de cette tâche ? Mieux vaudrait sacrifier l'acquisition des talents que d'omettre cette préparation absolument nécessaire. Quand un père qui a agi d'après de faux principes adoptés sans examen, s'est aliéné l'affection de ses fils, les a poussés par sa sévérité à la révolte, à la ruine morale, et a fait son propre malheur, il pourrait, ce semble, faire cette réflexion que l'étude de l'éthologie eût mieux valu pour lui que celle d'Eschyle.»

Voilà, encore une fois, ce qu'affirme le solide bon sens. Et ce bon sens s'accorde parfaitement avec la pensée de Pie XI : « Tout ce qui est emploi, profession de la vie temporelle et terrestre, certainement de moindre importance, se voit précédé de longues études et de préparation soignée ; tandis qu'à l'emploi et au devoir fondamental de l'éducation des enfants beaucoup de parents, aujourd'hui sont peu ou pas du tout préparés, plongés qu'ils sont dans leurs soucis temporels. »

**Rd Père Charmot**  
Pédagogie familiale



**Nos louve-**

## LA PAUVRETÉ

**L**e vice majeur de la richesse, c'est qu'elle vous comble ; c'est son vice unique, qui se suffit d'ailleurs à lui-même.

Pour la plupart, tout vous a été donné à profusion à votre berceau. Vous appartenez à un siècle où l'homme a développé d'une façon extraordinaire son empire sur les choses et en a tiré des jouissances jusque-là inconnues : **aussi il se crée sans cesse à lui-même des besoins qu'il n'avait pas auparavant**, et ces besoins ne sont pas tous essentiels à l'homme, il s'en faut, car ceux qui sont essentiels, c'est-à-dire ceux qui répondent aux exigences profondes de l'âme et de l'esprit, il a toujours trouvé le moyen de les satisfaire.

**L'homme moderne est ainsi encombré d'une foule de besoins, qui, de plus en plus, le rendent étranger à la simplicité et à la grandeur de la vie ;** et vous, parce que vous avez la richesse, vous êtes les plus encombrés des hommes, et les moins simples, car elle vous donne les moyens de satisfaire tous ces besoins nouveaux qui ont envahi toute votre vie, relèguent de plus en plus dans l'ombre ceux qui sont vraiment essentiels et risquent d'être bientôt tout à fait étouffés.

Alors vous êtes les plus comblés parce que tout vous est donné et que vous n'imaginez même pas que rien puisse vous être refusé ; **mais vous êtes en même temps les plus pauvres parce que vous êtes réduits à tirer de l'extérieur de quoi remplir votre vie.**

**Un homme vrai est un homme qui n'a pas de besoins, c'est-à-dire qui est capable de tout tirer de lui-même.**

La richesse vous permet d'emprunter au dehors, alors vous ne prenez pas la peine de descendre en vous-mêmes et vous risquez d'ignorer à jamais votre propre trésor.

Vous êtes comblés, vous êtes satisfaits. Sans doute vous êtes quand même menacés par tout ce qui menace l'homme.



**Nos Jean-**

Pourtant l'argent met à l'abri de tant de choses !

La sécurité qu'il donne n'est pas tout à fait vaine. Vous êtes donc installés dans la sécurité qui vous vient de lui, installés dans la satiété et vous n'avez pas de désir.

**Or, rien de grand ne se fait sans le désir, et le désir n'habite pas en ceux qui sont satisfaits.**

Je vous vois sans ardeur, sans impatience, et pourtant à votre âge on voudrait tout connaître et tout posséder.

Vous n'êtes pas tentés par le difficile, ou bien vous vous arrêtez aussitôt pour contempler avec satisfaction le tout petit résultat que vous croyez avoir obtenu.

Quelle timidité, quel manque de nerf ! L'action est encore capable de vous séduire, parce qu'elle a quelque chose d'enivrant et qu'on se plaît à manier des hommes ou à gouverner une grande affaire. Mais prenez garde, car l'action véritable demande la connaissance des choses et votre contentement de satisfaits vous maintient à l'écart du réel.

Vous achevez vos études secondaires, mais qu'avez-vous pressenti de ce qu'est la vie de l'esprit ?

Toutes les fois qu'on propose à votre esprit un objet difficile, je vois aussitôt que l'intérêt n'y est pas, vous vous détournez vers autre chose.

**Vous avez besoin de vous sentir à l'aise, et on n'est pas à l'aise avec le réel, parce qu'il nous dépasse prodigieusement, que ce soit le réel de la pensée ou le réel de l'âme.**

**Vous vous arrêtez de même au bord de la vie spirituelle.** Je ne dis pas que vous n'avez pas parfois quelque inquiétude, mais vous voudriez là aussi une solution rassurante ; vous avez peur inconsciemment de la réponse que Dieu pourrait vous donner, vous avez peur qu'Il vous demande trop et vous n'êtes pas disposés à donner trop. Alors Dieu ne vous répond pas.

**André Charlier**  
Lettres aux Capitaines

### NE PAS DÉNIER SON DENIER !

**A**près la spoliation de l'Église par l'État, le premier souci des évêques fut de trouver les subsides suffisants pour assurer l'entretien des ministres et l'exercice du culte.

#### Pourquoi payer le Denier du Culte ?

Dans les premiers temps de l'Église, on demandait aux chrétiens l'impôt en nature ou en argent pour l'entretien du clergé. Au Moyen-âge et jusqu'à la Révolution, des fondations pieuses faites au cours des siècles assurèrent la vie du clergé, de sorte que chaque fidèle n'eut plus rien à donner. La Révolution confisqua les biens ecclésiastiques, les fondations, tout en reconnaissant en 1791, qu'en compensation de ces biens confisqués « *le traitement des prêtres ferait partie de la dette nationale, et, sous aucun prétexte, les fonds de cette dette nationale ne pourraient être supprimés ou suspendus* ». Le Concordat conclu entre le Saint-Siège et Bonaparte en 1801, stipulait que la « *France assure en compensation des biens abandonnés par l'Église un traitement convenable aux curés et aux évêques* ».

Cent ans après, en 1905, lors de la séparation de l'Église et de l'État, le Parlement, supprima le traitement des curés et des évêques sans compensation aucune.

A la suite de cette nouvelle injustice, les évêques de France, dans une Assemblée tenue à Paris en 1906, durent chercher les moyens de reconstituer le traitement des curés, afin que ceux-ci pussent continuer leur mission auprès des fidèles. Ils instituèrent alors le Denier du Culte.

#### Son obligation

Tout ouvrier mérite qu'on lui paie un salaire, disait Notre-Seigneur (Matth. X-10, Luc X-7) Lorsque saint Paul eut fait connaître aux païens le christianisme, il sollicita leurs offrandes pour l'établissement des nouvelles églises. Quelques contestations surgirent, comme de nos jours. Saint Paul leur dit : « *Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées vivent du temple et que ceux qui servent à l'autel, ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile. Est-ce que nous n'avons pas la permission de boire et de manger ? Qui plante la vigne et ne mange pas de son fruit ? Qui pâit le troupeau et ne boit pas de son lait ?* » I Cor. IX-13.

L'Église commande ce devoir. C'est ce qu'a fait l'Assemblée générale des évêques de France en 1906 après le vote de la Séparation de l'Église et de l'État.

Le Denier du Culte a donc un caractère obligatoire.

#### Gravité de cette obligation

Entre l'évêque et les fidèles, il y a une sorte de contrat tacite. L'évêque envoie le curé afin qu'il se fixe au milieu de ses paroissiens, qu'il instruit les enfants, visite les malades, donne les sacrements, enfin, en un mot, qu'il procure à tous, *les biens de l'ordre surnaturel*.

Mais en retour, l'évêque demande aux fidèles de faire vivre leur curé, de lui assurer au moins le nécessaire.

Évêque et fidèles se lient les uns aux autres et contractent des obligations mutuelles. Celui des deux qui, sans raisons graves, les violerait, commettrait une faute grave puisque, nous l'avons vu, il désobéirait à Dieu et à l'Église qui ont établi cet ordre.

En Angleterre, en Suisse, cette obligation est imposée aux fidèles sous peine de péché grave. Aux États-Unis, ce précepte obligatoire dans tous les diocèses de la République Américaine, est inscrit parmi les commandements de l'Église.

#### Qui doit payer le Denier du Culte ?

Tous les fidèles. Aucun ne peut être affranchi de ce devoir puisque, pour tous, il s'agit d'une obligation de conscience et non d'une offrande facultative. Le chef d'un foyer paie pour lui et pour chacun de ceux qui l'entourent et vivent sous son autorité.

Donner à d'autres œuvres vraiment catholiques plutôt qu'à son clergé est une sainte charité mais ne remplit pas cette obligation de justice.

Tout catholique, dès l'âge de 18 ans, doit sous peine de péché, verser annuellement son denier du culte, s'il touche quelque revenu (salaire, bénéfice, loyers, honoraires, pensions, etc.)

Il faut considérer comme contribution normale au moins le salaire (ou autre rentrée d'argent) correspondant à un jour moyen de travail de l'année.

La coutume veut que le denier du culte soit versé, selon les diocèses, durant le Carême ou l'Avent. Les retardataires restent toujours tenus à contribuer au plus tôt.

#### Pour conclure

Citons l'Abbé Sulmont dans son Supplément du Bulletin de Domqueur N° 355 p. 1 de juillet 2001 :

« Si j'étais vous...

Eh bien oui si j'étais vous, j'enverrai un peu d'argent à mon Curé pour « ses œuvres ».

Et puis... si vous étiez moi, vous seriez contents de recevoir cet argent.

Alors, il n'y a pas à chiquer : vous et moi nous sommes d'accord. Aux actes, paroissiens ! »

*Iscariote*

## SOYEZ CHICS, FAITES UN CHÈQUE !

**L**e Prieuré est le lieu où vivent les Prêtres et les Sœurs qui se dévouent tous les jours pour offrir aux fidèles les biens spirituels. Ceux-ci se donnent dans le cadre d'une vie ordinaire. La grande différence c'est que les religieux n'ont pas de travail rémunéré et ne jouissent ni de rente ni de retraite. Il sont pour eux-mêmes, pour tous leurs biens et leurs œuvres dépendants des dons reçus.

la gloire car ce sont les fidèles qui permettent l'obtention régulière de tous ces biens surnaturels.

Nous avons éclaté les comptes en fonction des lieux de culte desservis et du prieuré. Cela a permis la synthèse des moyennes mensuelles ci-dessous :

Les frais de culte regroupent tous les achats de sacristie : entretien des objets de culte, hosties, vin de messes, cierges...

Le poste entretien regroupe les petites fournitures, les réparations et entretien des immeubles et matériels et le chauffage.

Les frais de déplacement couvrent les coûts automobiles des prêtres et religieuses. Chaque prêtre est propriétaire de sa voiture, le Prieuré lui rembourse 0.25 €/kilomètre.

Les frais de bulletins : papiers, photocopies et envois aux abonnés et l'entretien de la photocopieuse.

Les activités sont gérées et regroupées sur le

Prieuré : catéchismes, pèlerinages, achats de livres...

Les frais de maison pour le Prieuré sont ceux de toute famille, nourriture, eau, gaz et électricité, frais médicaux, frais de banque, assurances, timbres et téléphone, impôts et les assurances sociales.

Au niveau des recettes, peu de commentaires ; remarquons que les activités sont presque équilibrées, malgré la grosse mise de fonds qu'a nécessité la journée de juin.

Les aides du district servent à couvrir, pour une partie, les charges de remboursement des bâtiments (prieuré et église Ste Colombe).



		Notre-Dame du Bon Conseil	Sainte Colombe	Notre-Dame des Près	Prieuré Sainte-Marie	Au total :
<b>S</b>	Frais de culte	363,22	71,67	0,55	17,33	452,77
<b>O</b>	Loyer	688,56	1 191,00		2 462,67	4 342,23
<b>R</b>	Entretien	336,78	266,22		1 441,33	2 044,33
<b>T</b>	Déplacements	300,00	415,21	95,23	744,45	1 554,89
<b>I</b>	Frais de bulletins				537,22	537,22
<b>E</b>	Activités				1 730,33	1 730,33
<b>S</b>	Frais de maison				3 113,56	3 113,56
	<b>Dépenses =</b>	<b>1 688,56</b>	<b>1 944,10</b>	<b>95,78</b>	<b>10 046,89</b>	<b>13 775,33</b>
<b>E</b>	Quêtes	2 251,89	988,89	88,20	109,44	3 438,42
<b>N</b>	Deniers du culte	1 209,75				1 209,75
<b>T</b>	Dons manuels				1 268,56	1 268,56
<b>R</b>	Activités				1 289,22	1 289,22
<b>E</b>	Aide FSSPX				3 895,33	3 895,33
<b>E</b>	<b>Recettes =</b>	<b>3 461,64</b>	<b>988,89</b>	<b>88,20</b>	<b>6 562,55</b>	<b>11 101,28</b>
<b>S</b>						
	<b>Résultat =</b>	<b>1 773,08</b>	<b>-955,21</b>	<b>-7,58</b>	<b>-3 484,34</b>	<b>-2 674,05</b>



## ***SAINTE-COLOMBE***

*Lorsque quelques fidèles de longue date découvrent le joyau de l'église Sainte-Colombe à Saintes, ils en proposent l'achat à la Fraternité. Un emprunt fut alors contracté pour l'achat. Théoriquement, un engagement des fidèles par versement mensuel et le bénéfice escompté d'une location d'appartements dans les dépendances de cette église devaient permettre un remboursement de cet emprunt.*

*En réalité, il n'y eut que quelques versements mensuels et l'abandon du projet d'appartements loués à des inconnus dans les dépendances de l'église!*



*Aujourd'hui, et depuis lors, le Prieuré rembourse l'emprunt pour un somme de 1309 € / mois. L'ensemble des versements mensuels que nous recevons de la part des fidèles est de 111.49 €. Il serait normal que les fidèles, jouissant de ce beau lieu de culte tous les dimanches, arrivent à couvrir l'achat de cette église et les frais qu'occasionne la desserte hebdomadaire, déficitaire aujourd'hui de 1191 € / mois.*

*Un appel pressant est donc lancé, invitant tous les Saintongeais, réguliers et occasionnels, à acquérir ce beau lieu de culte. Monsieur l'abbé Kinney affichera bientôt la participation ainsi obtenue et je ne doute pas que Saint Joseph saura vous inspirer bien des générosités.*



## ***ATELIER SAINT-GEORGES***

**Regroupe** quelques mamans de notre école qui travaillent, de leur mains, à la confection de petits objets d'artisanat, de confitures et de confiseries destinés aux ventes réalisées aux sorties de messes, lors du marché de Noël et à la kermesse. L'Atelier Saint-Georges se réunit une fois par mois à la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil et a choisi la fête de la Sainte Famille comme fête patronale.

Il reprend ses activités et aurait besoin de diverses fournitures qui vous encombrant peut-être ou dont vous ne savez que faire :

- Chutes ou coupons de tissus, mercerie (rubans, galons,...),
- Chutes de bois,
- Peinture acrylique (lavable à l'eau),
- Fruits de saison (coings, pommes,...),
- Pots de fleurs en terre cuite,
- Jouets neufs ou encore en bon état, ...

A Bordeaux, merci de vous adresser à Mesdames Bouthet du Rivault, Gardère ou Labrousse.

A Saintes, vous pouvez vous adresser à Madame Meugniot ou à Monsieur l'Abbé Kinney.

***Un grand merci !***

# NOS RENDEZ-VOUS

## PRIEURÉ SAINTE-MARIE

### **Mercredi 4 janvier**

Reprise des catéchismes au Prieuré à 14h30.

### **Mercredi 11 janvier**

Croisade eucharistique (16 à 18 h.)

### **Samedi 14 janvier** : Salle du Tasta à Bruges

Fête de l'école Saint-Georges

Spectacle des Rois : 15h00-17h00

Réunion des louveteaux de la THR

### **Mercredi 17 janvier**

Réunion d'informations : 20h30

La conférence Saint Vincent de Paul

### **Vendredi 20 janvier** à Saint Macaire

Cours de doctrine, 20h 30

### **Samedi 28 janvier**

Sortie des Jeannettes et louveteaux à Saint Macaire

### **Mercredi 1<sup>er</sup> février**

Croisade eucharistique : 16h00-18h00

### **Samedi 4 février**: Salle du Tasta à Bruges

Loto à 14h30.

### **Samedi 11 février**

Présentation/diapositives : 20h30

« L'Amérique Latine » par M. l'abbé Bouchacourt

### **Samedi 18 & dimanche 19 février**

Sortie des Cadets

### **Samedi 25 février**: 9h30-17h30

Récollecion : « Le secret de Marie »,

Par M. l'abbé Castelain

## NOTRE DAME DU BON CONSEIL

### **Samedi 31 décembre**

23h00 Salut du Saint Sacrement

Te Deum et Veni Creator

### **Vendredi 6 janvier : Épiphanie**

#### **1er Vendredi du mois**

Messe chantée à 8h30

Messe basse à 18h30 et adoration jusqu'à minuit.

### **Dimanche 8 janvier : Fête de la Sainte Famille**

10h00 Messe pour l'Atelier Saint Georges

### **Mardi 10 janvier**

Cours de doctrine, 20h30 salle Pie XII

### **Mardi 24 janvier**

Cours de doctrine, 20h 30 salle Pie XII

### **Dimanche 12 février**

Quêtes pour les missions d'Amérique latine

### **Dimanche 26 février**

Prédications sur le « Secret de Marie »

17h30 : Conférence sur la consécration d'après Saint Louis Marie Grignon de Montfort.

## LOTO

**Salle du Tasta à Bruges**  
**Samedi 4 février—14h30**